

Service instructeur
CABINET

N° CP 2013-5-12-3

Service consulté

**6EMES ASSISES NATIONALES DES VILLES MOYENNES ET
INTERCOMMUNALITES A COLMAR
DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

Résumé : La Fédération des Villes Moyennes (FVM) organise ses 6èmes Assises Nationales des Villes Moyennes et Intercommunalités, les 6 et 7 juin 2013 à Colmar et sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil Général.

Le Président propose le vote d'une aide de 7 500 € en faveur de la FVM, dans le cadre du Fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin.

La Fédération des Villes Moyennes (FVM) est une association qui regroupe les maires des villes moyennes centres, ainsi que les présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, intégrant une ville moyenne centre. Plus de 250 villes moyennes, de 20 000 à 100 000 habitants, étant le centre d'une intercommunalité à fiscalité propre et représentant un quart de la population française, adhèrent à la FVM.

La FVM organise les 6èmes Assises des Villes Moyennes et de leurs communautés, les 6 et 7 juin 2013 à Colmar. Ce rendez-vous national rassemblera les représentants, élus et cadres dirigeants, des villes moyennes et de leurs intercommunalités, ainsi que les partenaires institutionnels et privés de l'association.

Sur le thème «Villes moyennes et intercommunalités – Prendre un nouveau cap», cette rencontre sera l'occasion unique d'affirmer la place et le rôle des villes moyennes dans l'équilibre territorial français. Elle permettra d'échanger les expériences exemplaires et innovantes, d'affirmer les positions et les préoccupations pour favoriser le développement des villes moyennes. Seront en particulier abordées les questions de décentralisation, de modernisation de l'action publique et de finances locales, mais aussi de centralité urbaine (habitat, mobilité, efficacité énergétique, nouvelles formes de commerces).

Le budget de la manifestation s'élevant à 69 300 €, les organisateurs souhaitent l'attribution d'une subvention du Conseil Général.

Cette demande est susceptible d'être examinée dans le cadre du fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin. Au vu des critères qui excluent la prise en compte des frais d'hébergement et de restauration, la dépense subventionnable se monte à 49 500 €.

Compte tenu du budget annoncé et des retombées des Assises sur l'économie locale, sachant par ailleurs que la Ville de Colmar fournit des prestations en nature et que le Conseil Régional d'Alsace subventionne également la manifestation, je vous propose d'allouer une aide départementale de 7 500 € à la Fédération des Villes Moyennes pour l'organisation de ces journées. Le crédit est à prélever sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER